

Pour publication immédiate
Le 10 décembre 2009

**Le comité exécutif reconnaît les 25 années de service
du président du CIMC et du CVHR, Bob Ramsay**

Toronto, Ontario – En marge du lancement du Salon de la motocyclette de Toronto les 11-13 décembre 2009, le Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) et le comité exécutif du Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR) ont tenu leur réunion de fin d'année au Metro Toronto Convention Centre, et profitèrent de l'occasion pour rendre hommage au président du CIMC et du CVHR, Bob Ramsay, pour ses 25 années de service.

En témoignage d'appréciation pour 25 années de service, Mario Lajoie, directeur général de KTM CANADA, INC. et président du comité exécutif du CIMC/CVHR a rendu hommage à l'engagement et au leadership de Bob en lui remettant une plaque et une montre Rolex.



Parlant au nom de tous les fabricants et distributeurs membres du CIMC et CVHR, M. Lajoie a attribué à la vision et à l'attitude positive de Bob le succès continu du CIMC et du CVHR comme associations commerciales sans but lucratif représentant les intérêts responsables de ses membres.

En 1984, Bob Ramsay se joint au CIMC et au Conseil canadien des distributeurs de véhicules tout terrain (CVTT) fondé récemment comme coordinateur national de la sécurité et de la formation. Bob ne mit guère de temps à se retrouver à la barre en devenant directeur exécutif du CIMC/CVTT en 1987. M. Ramsay est devenu président du CIMC et du CVTT en 2005.

En 2007, le CVTT a officiellement été renommé Conseil canadien des distributeurs de véhicules hors route (CVHR). « Pourquoi changer le nom ?, demande M. Ramsay. Étant la voix de l'industrie et dans nos efforts constants pour éduquer le public sur les pratiques de conduite sécuritaire et sur le respect de l'environnement, le CVHR croit qu'il peut représenter plus efficacement l'industrie auprès du gouvernement et du public en général par l'intégration des motocyclettes hors route et des véhicules tout terrain sous un même organisme. »

Monsieur Ramsay fit remarquer que « historiquement, les motocyclettes hors route avaient été incluses dans le mandat du Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (CIMC) mais n'étaient pas visées par les lois fédérales ou provinciales applicables aux véhicules routiers. Il est logique de travailler avec le gouvernement, les fédérations de conduite et nos membres sur des questions qui sont similaires et ce but est atteint en incluant les motocyclettes hors route dans le mandat du CVHR ».

Le mandat du CIMC, fondé en 1971, était de surveiller les développements du marché de la motocyclette. Depuis sa création, le CIMC a élargi son mandat pour servir de forum pour identifier les questions importantes pour les motocyclistes et les conducteurs de scooter et y réagir ; surveiller les changements de la législation et des règlements touchant l'utilisation des motocyclettes routières et hors route et des scooters et y réagir ; faire des représentations auprès des niveaux supérieurs du gouvernement au nom de ses membres et de ses membres affiliés ; servir de base de collecte statistique pour l'industrie ; et développer et offrir des programmes collectifs pour servir les concessionnaires et les conducteurs de motocyclettes et de scooters.

Depuis son arrivée en 1984, le rôle de Bob et celui du CIMC et du CVHR se sont étendus pour inclure le programme d'assurance Motovasion, qui a été conçu pour répondre aux besoins uniques des motocyclistes, avec des taux d'assurance concurrentiels pour toutes marques et tous modèles de motocyclettes routières.

Ajoutez à cela sept salons de la motocyclette et du VTT à travers le Canada et vous pouvez dire que Bob a été passablement occupé ces 25 dernières années.



Une voix forte et crédible est essentielle au succès de toute industrie. Au cours des années, avec Bob Ramsay à la barre, le CIMC et le CVHR ont confirmé la règle. Ils ont établi des relations de travail solides et respectées avec les divers gouvernements du pays. C'est ce qui permet aux compagnies membres du CIMC/CVHR d'être prises au sérieux et assure le respect des positions de l'industrie.

Lorsqu'on lui pose la question, Bob admet que ces 25 années ont paru très courtes. Comme on dit, le temps passe vite quand on s'amuse. Alors, voyons ce que les 25 prochaines années vont nous apporter. Entre-temps, visitez le site Web des deux organismes au www.mmic.ca et www.cvhr.ca pour de plus amples renseignements sur les compagnies membres du CIMC/CVHR, le matériel sur la sécurité ainsi que l'horaire des sept salons de la motocyclette et du VTT tenus à travers le Canada.